

La Communauté de communes recrute un(e) Chargé(e) de mission GEMAPI

Fiche de poste

Descriptif du cadre de travail et de l'emploi à pourvoir

La communauté de communes du confluent et des coteaux de Prayssas est compétente depuis le 1er janvier 2018 pour la GEMAPI. Le territoire découpé en 5 bassins versants, comporte une population de 18 800 habitants répartie sur 29 communes. Une stratégie est en cours d'élaboration afin de définir une gouvernance qui prenne à la fois en considération la cohérence hydrographique pour la gestion de la GEMA (transfert à des syndicats de rivières existants pour partie) et la maîtrise de la responsabilité sur le volet prévention des inondations (étude du système d'endiguement en cours).

Le territoire se situe à la confluence de cours d'eau majeurs (Garonne/Baise, Garonne/Lot), avec des problématiques de coteaux (ruissellement) et de grandes plaines (cours d'eau recalibrés...).

Ainsi la communauté de communes recrute un chargé de mission GEMAPI pour :

- le suivi de la mise en œuvre des actions placées sous maîtrise d'ouvrage de syndicats sur le volet GEMA ;
- piloter/suivre les études en cours (programme Pluriannuel de Gestion en cours de réalisation sur un secteur orphelin de syndicat, etc.) ;
- participer à la définition du système d'endiguement et assurer les travaux de gestion des digues et ouvrages associés ;
- assurer un appui technique et administratifs aux communes, riverains et usagers.

Missions ou activités du poste

Sous l'autorité du Président et de la directrice adjointe, l'agent sera donc chargé des missions suivantes :

➤ **Concernant la compétence « Prévention des Inondations » (50%) :**

- Conseiller les élus sur le mode de gestion de cette compétence et sur l'ensemble des problématiques hydrauliques en lien avec la compétence.
- Participer au suivi des opérations en cours ou à venir et notamment l'étude sur « la Stratégie Locale de gestion des risques d'inondation en partenariat avec VGA ».
- Être acteur des différents Programme d'Actions de Prévention des Inondations.
- Assurer le suivi administratif et technique des obligations réglementaires afférentes à la Prévention des Inondations.
- Aider à la définition du système d'endiguement. Conseiller les élus sur le classement à venir. Mener à bien le processus administratif aboutissant à l'autorisation de ces systèmes d'endiguement par les services de l'Etat.
- Mettre en œuvre et suivre les programmes de travaux sur les digues et les ouvrages associés.
- Participer à la gestion de crise en lien avec les différents acteurs locaux lors de crues ou autres évènements climatiques.

➤ **Concernant la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » (50%) :**

- Réalisation ou suivi d'études (élaboration d'études et de programmes de travaux, suivi des prestataires extérieurs pour les études externalisées).

- Suivi de la mise en œuvre des actions passées sous les différentes maitrises d'ouvrage présentes.
- Conseil technique individuel aux riverains et collectivités.
- Appuyer techniquement les agents des autres services en matière d'hydraulique.
- Organiser et animer les réunions avec les différents acteurs concernés.
- Mener des négociations avec les riverains et usagers.

➤ *De manières transversales :*

Suivi administratif et financier des dossiers :

- Finances et marchés publics : réalisation des DCE, lancement et suivi des marchés publics liés aux opérations sur cours d'eau, digues et ouvrages, suivi financier des opérations.
- Elaboration de bilans d'activité et reporting des actions menées sur le terrain.
- Subventions : dossiers pour les études et travaux.
- Dossiers réglementaires relatifs aux opérations sur les cours d'eau et les digues.
- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de GEMAPI et à l'élaboration des budgets afférents.

Animation, communication :

- Organisation et animation de la commission GEMAPI et des réunions techniques.
- Communication : information des élus, des riverains et usagers de l'eau.
- Représentation de la structure dans les évènements extérieurs.

Profil recherché

- Niveau bac + 3 minimum requis avec une expérience souhaitée dans le domaine de l'hydraulique.
- Connaissances du fonctionnement des cours d'eau.
- Connaissances solides obligatoires en hydrologie et gestion des risques liés aux inondations.
- Une connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales serait un plus.
- Expérience en conduite de projets.
- Connaissance opérationnelle de la réglementation sur l'eau en lien avec la compétence GEMAPI (décret digue, directive inondation, Loi sur l'Eau, marchés publics ...).
- Permis B indispensable.
- **Qualités requises** : sens du relationnelle et de la négociation, aisance rédactionnelle, adaptabilité, capacité à mener à bien un projet et autonomie

Date limite de candidature : 18/04/2021

Poste à temps complet basé sur Aiguillon.

A pourvoir : immédiatement.

Recrutement par voie contractuelle possible, sur un emploi de technicien principal 1ère classe (CDD de 1 an renouvelable dans le cadre de la vacance d'un emploi liée à une disponibilité).

Offre publiée le 18/03/21 sur Emploi territorial ref : 0047210300252015

CONTACT

Téléphone collectivité : 05 53 79 81 15

Candidatures à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas
30 rue Thiers - 47190 Aiguillon

ou par mail : agay@ccconfluent.fr